

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

Date: Conseil municipal du 10.01.2025. Heure: 14h00.

Nom du président/de la présidente de séance : François GARIDACCI ; Jérôme ALESSANDRI

Membres du Conseil municipal présents ou représentés :

Présents: François GARIDACCI (s'est retiré de la salle au moment du vote de la délibération n°2025/01); Jérôme ALESSANDRI; Emmanuelle FRIMIGACCI-PERONI; Dominique POGGI; Alexia ZANETTACCI; Vannina NEGRONI-DESINI; Stéphanie ALESSANDRI; Sandrine CINOTTI; Pierre ZANNETTI.

Représentés : Jean-Paul PAOLI a donné une procuration à Emmanuelle FRIMIGACCI-PERONI.

Secrétaire de séance : Pierre ZANNETTI.

Quorum : le quorum est atteint lorsqu'au moins huit élus sont présents. En l'espèce, neuf élus étaient présents.

Ordre du jour de la séance, délibérations adoptées et rapports au vu desquels elles ont été adoptées :

- Délibération n°2025/01 Subvention destinée à la crèche : adoptée.
- Délibération n°2025/02 autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement : adoptée.

Demandes de scrutins particuliers : néant.

Résultats des scrutins publics (noms des votants et sens de leur vote) : tous les membres présents ont voté « pour » à l'occasion de l'examen de ces délibérations, étant précisé que Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote qui concerne la subvention destinée à la crèche.

Teneur des discussions au cours de la séance :

Le Maire : EDF nous informe que des lignes vont être supprimées en dehors du village, un stockage temporaire de rouleaux sera effectué au dépôt de LOZZI. Dominique POGGI a sollicité un devis afin que

les grilles ne soient plus encombrées à l'embranchement du stade de football. Le préfet de Corse sera à Cargèse le 15 janvier afin notamment de rencontrer le conseil municipal.

Alexia ZANETTACCI: Le panneau du Puntiglione est au sol.

Emmanuelle PERONI : Le taux de financement de la CDC en matière de culture va baisser cette année, nous serons donc contraints de commander moins de spectacles au centre culturel.

Jérôme ALESSANDRI : Il faut relancer la CDC au sujet du débroussaillement entre les deux églises. La confrérie latine pourra occuper bientôt les locaux de l'ancien office de tourisme.

Signatures

Le secrétaire de séance

Le Maire, François GARIDACCI

Constitution